

— Délégitation départementale de la Gironde

Pôle santé publique et santé environnementale

Service santé environnementale

— Dossier suivi par : Annie LAREIGNE

— Téléphone : 05 57 01 45 51

Courriel : annie.lareigne@ars.sante.fr

— Bordeaux, le 11 DECEMBRE 2019

— Nos réf. :2019_12_droptaval _gestioncoursd'eau _ LE.doc

Vos réf. : votre courrier du 29/11/2019

— N° Cascade 47-2019-000352

Monsieur le Directeur Départementale des Territoires et de la Mer

Service Eau et Nature

Unité Police de l'Eau et Milieux Aquatiques

Cellule qualité trame bleue

Cité Administrative

BP 90

33090 - BORDEAUX Cedex

A l'attention de Michel GOUSSAL

Objet : programme pluriannuel de gestion des cours d'eau 2020-2030 et élaboration du dossier de déclaration d'intérêt général du bassin versant du Dropt

Par courrier du 29 novembre 2019, vous m'avez sollicité pour avis sur le dossier d'élaboration du programme pluriannuel de gestion du bassin versant du Dropt (zone aval) situé pour partie en Gironde.

Le programme prévoit une phase de restauration, une phase d'entretien des cours d'eau et milieux aquatiques, des études et suivi environnementaux, un suivi des milieux aquatiques, une animation territoriales par des techniciens de rivière.

Concernant le département de la Gironde, le dossier appelle de ma part les remarques suivantes en matière d'impact sur la santé publique

- Les travaux projetés n'impactent pas de périmètre de protection rapprochée de captages publics d'eau destinée à la consommation humaine. D'autre part, il n'y a aucune prise d'eau destinée à la consommation humaine sur les cours d'eau du bassin versant du Dropt.
- Il n'existe pas de zone de baignade déclarée et surveillée sur les différents cours d'eau.
- Les incidences pendant les phases chantier sont évaluées et prises en compte Des mesures de sécurité antipollution seront mises en place pendant les différentes phases de travaux d'aménagement.
- La réalisation des travaux pourra générer des nuisances sonores mais d'une manière temporaire, des prescriptions ont été données pour limiter ces éventuelles nuisances
- Les enjeux sanitaires du projet en phase chantier et en phase d'exploitation ont été identifiés et leur analyse est proportionnée à la nature du projet.

Compte tenu de ces éléments, j'é mets un avis favorable à ce dossier sous réserve du respect des mesures détaillées.

P/le Directeur,
de la Délégitation Départementale de la Gironde,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Danièle BERDOY